

## LES PME DE LA GRANDE RÉGION ET LES OPPORTUNITÉS DE L'UE

### DÉCOUVREZ

[WWW.CODEX-POLITICS.COM](http://WWW.CODEX-POLITICS.COM)

Notre site politique n'est lié à aucune idéologie ou famille politique particulière. Il constitue un forum d'échanges et de dialogue entre les auteurs venus de tous les horizons de l'échiquier politique, sans pratiquer de censure si ce n'est dans un souci de prévention de publications extrémistes de tous genres.

[www.codex-politics.com](http://www.codex-politics.com) est un site international, communautaire et multilingue, développé à partir du Luxembourg, qui contrairement à la grande majorité des sites d'informations politiques, permet à ses utilisateurs de publier eux-même leurs propres articles en ligne.

Codex Politics se distingue par son caractère multilingue et international puisqu'il propose la consultation de divers documents politiques, concernant de nombreux pays, et ce en six langues différentes, auxquelles d'autres seront continuellement ajoutées.

Notre site a mis en place un service d'alerte politique qui a pour but de vous permettre de recevoir des mails réguliers vous informant des actualités concernant les domaines politiques auxquels vous vous intéressez. Vous définissez vous-même les paramètres de votre alerte, c'est-à-dire son contenu, en choisissant un ou des domaines de la politique et la langue dans laquelle vous souhaitez recevoir ces informations. Pour profiter de cet outil, il vous suffira de souscrire à un abonnement annuel d'un montant de 126,5 EUROS TTC ou notre offre « Package 2006 ».

Nous vous invitons à découvrir les différentes fonctionnalités et services du site en le parcourant suivant vos intérêts; vous serez ainsi guidé à travers l'univers de [www.codex-politics.com](http://www.codex-politics.com).

Le 27 septembre 2006, 14 structures-hôtes des Euro Info Centres (EIC) et des Centres de Relais Innovation (CRI), qui représentaient des organisations pour la promotion de l'économie dans la Grande Région (Chambres des métiers, Chambres de commerce, etc.), ont signé une Charte de coopération appelée "b2Europe". Ce texte, qui est soutenu par la Commission européenne, a pour but de relancer la coopération des deux réseaux européens pour la promotion des entreprises qui formeront ensemble avec leurs 8 EIC et leurs 9 CRI institués dans la région un point de contact commun pour les entreprises de la Grande Région. Cette initiative soutient surtout les petites et moyennes entreprises qui recherchent une assistance pratique dans la création de coopérations transfrontalière et désirent participer à des programmes européens et accéder aux marchés étrangers.

La signature de cette charte avait été précédée par une intervention du député européen Jorgo Chatzimarkakis, élu allemand résidant à Perl dans la Sarre, sur les opportunités qu'offre le nouveau programme CIP (Cooperation and innovation programm) aux PME en Europe et dans la région en particulier, et une table-ronde qui réunissait les ministres de l'Economie du Luxembourg, Jeannot Krecké, de la Rhénanie-Palatinat, Hendrik Hering, de la Sarre, Hanspeter Georgi et le vice-président du Conseil régional de la Lorraine, Jean-Yves Le Déaut.

Au cours de cette table-ronde, les ministres et le vice-président du Conseil régional de la Lorraine ont mis en exergue l'énorme potentiel de croissance que représente une coopération accrue entre les régions, entre les instituts de formation de la région et surtout entre les entreprises de la région. En Sarre, nombreuses sont les PME dont plus de 20% du chiffre d'affaires est généré par l'accès à des marchés publics au Luxembourg et en France. Au Luxembourg, rien ne marcherait sans l'apport de la main d'œuvre transfrontalière qui représente 40% des emplois.

Le ministre sarrois Georgi a souligné la

nécessité d'évoluer vers un marché du travail et un espace économique communs qui devaient se faire connaître à l'extérieur par leurs avantages compétitifs que sont l'absence de barrières et le multilinguisme. Il s'agit surtout pour lui de développer et de faire connaître les «clusters» identifiés par le Conseil économique et social de la Grande Région autour desquels son économie devrait s'organiser. Il a cité les biotechnologies et le secteur de la santé, les techniques de l'information, le secteur automobile, la logistique, le secteur des connaissances et celui des nouveaux matériaux.

Le ministre Hering a de son côté insisté sur la nécessité de ne pas forcer la formation de « cluster », mais de les créer et de les gérer s'ils représentaient un vrai avantage compétitif sur des marchés plus larges.

Le ministre luxembourgeois Krecké a de son côté souligné que l'excellence en matière d'innovation dans un domaine précis et la formation de "clusters" regroupant au moins une trentaine d'entreprises étaient des conditions minimales pour percer sur le marché mondial, performance qui serait par ailleurs immédiatement concurrencée par les économies émergentes.

Jean-Yves Le Déaut a insisté sur la coopération entre les universités, le développement des entreprises liées à la santé et aux soins des personnes âgées et le travail sur les nouvelles technologies du bâtiment en relation avec les impératifs environnementaux qui découlent des accords de Kyoto et de la nécessité d'économiser de l'énergie.

D'autres points furent abordés : la coopération entre les universités à travers leur spécialisation qui est le meilleur chemin vers l'excellence académique et en matière de recherche ; l'idée de créer des "bachelor" sanctionnant des études dans trois des quatre pays ; la nécessité d'enseigner systématiquement dans les écoles lorraines, rhénanes, sarroises et wallonnes les langues allemande, française et anglaise. Les ministres se sont accordés sur le fait que la communication sur les programmes

européens pour les PME devrait être renforcée et qu'un point de contact unique pour les entreprises de la région qui veulent avoir accès à ces programmes serait d'une grande utilité, et que ce rôle revenait aux

EIC et CRI. Finalement, il ressortit de la table-ronde qu'un travail de fonds devrait être entrepris pour favoriser l'esprit d'entreprise dans la population active et l'esprit de risque chez les investisseurs pour que des projets

innovants puissent mieux se développer en Europe et notamment dans la Grande Région.

## PLENARVERSAMMLUNG DER ARBEITERKAMMER

### AUFGESCHOBEN IST NICHT AUFGEHOBEN

In ihrer letzten Plenarversammlung befasste sich die Arbeiterkammer mit einem Gesetzentwurf, durch den zentrale Beschlüsse aus der Tripartite umgesetzt werden: die befristete Verschiebung der automatischen Indexranchen bis Ende 2009, die zeitweilige Indexentkoppelung von Familienleistungen und Erziehungspauschale („Mammerent“), sowie die Neutralisierung verschiedener indirekter Steuern im Indexwarenkorb.

Mit großer Mehrheit (55-5) wurde im Parlament über das Gesetzvorhaben abgestimmt. In ihrer Stellungnahme bemerkte die Arbeiterkammer, dass die in der Tripartite beschlossenen Maßnahmen einzig und allein der Sanierung der Staatsfinanzen dienen, um diese wieder ins Gleichgewicht zu bringen. Die Wettbewerbsfähigkeit Luxemburgs ist laut Arbeiterkammer gut und bedarf keiner drastischer Maßnahmen in Form von tiefen Einschnitten in die Sozialleistungen.

Die Arbeiterkammer fordert das ordnungsgemäße Einhalten der Tripartitebeschlüsse, und es darf kein Zweifel daran aufkommen, dass diese Maßnahmen auch wirklich zeitlich befristet sind.

Deshalb müssen sie im Verlauf oder am Ende des Jahres 2009 auf den Prüfstand, damit ganz genau Bilanz gezogen werden kann. Anschließend soll alles wieder in geordnete Bahnen zurückkehren.

Alle Details sind wichtig, so die Arbeiterkammer. Was geschieht zum Beispiel, wenn im Jahre 2009 zuzüglich zu der jetzt schon eingeplanten Indexranche eine weitere fällig wird?

Die Arbeiterkammer ist der Meinung, dass diese dann am 1. Januar 2010 ausbezahlt werden muss.

### STRENGE KONTROLLE

Bei jenen indirekten Steuern, die indexneutralisiert werden, darf es sich laut Arbeiterkammer nur um Steuern handeln, die unbestreitbare Auswirkungen auf Gesundheit und Umwelt haben. Es sollen zweckgebundene Steuern sein, um ein umwelt- und gesundheitsschädliches

Verhalten zu beeinflussen. Keineswegs sollen diese Steuererhöhungen dazu dienen, die staatlichen Kassen zu füllen.

Leider ist die diesbezügliche Formulierung im vorliegenden Gesetzestext eher vage, so dass die Arbeiterkammer die weitere Entwicklung aufmerksam verfolgen will.

Was die Indexentkoppelung der Familienleistungen anbelangt, begrüßt die Arbeiterkammer, dass als Kompensierungsmaßnahme ein Steuerkredit eingeführt wird, der es erlauben würde, Familienleistungen sozialer einzusetzen und verstärkt jenen zu helfen, die diese Leistungen am nötigsten brauchen.

### PALLIATIVPFLEGE

Im Zusammenhang mit dem Gesetzentwurf bezüglich der Palliativpflege bei unheilbar Kranken warf die Arbeiterkammer im Sommer 2004 einige prinzipielle Fragen auf, nämlich:

Bis wohin muss oder darf die medizinische Hilfe bei einem Patienten gehen, der unheilbar krank ist? Inwieweit kann die vom Gesetzentwurf vorgesehene Palliativpflege in allen Fällen ein menschenwürdiges Sterben gewährleisten?

Zudem wirft eine Mehrheit der Arbeiterkammer die Frage auf, inwieweit das Lebensabschlusstestament noch eine Daseinsberechtigung hat, wenn der Patient nicht die Möglichkeit hat, neben Palliativpflege, gegebenenfalls auf aktive Sterbehilfe zurückzugreifen?

Zu dieser Fragestellung, die bis heute aktuell ist und an der sich prinzipiell nichts geändert hat, fügt die Arbeiterkammer anlässlich des überarbeiteten Gesetzentwurfs nun einige punktuelle Bemerkungen hinzu.

### JÄHRLICH ERNEuern

Wichtig ist zum Beispiel, dass das im Gesetzentwurf vorgesehene Lebensabschlusstestament jedes Jahr erneuert werden muss. Somit kann gewährleistet werden, dass der Verfasser des Testamentes seine Meinung nicht geändert hat.

Darüber hinaus soll dieses Testament bei

einer Behörde eingetragen werden, damit keine Drittperson, ein Familienmitglied beispielsweise, ohne weiteres seine Rechtsgültigkeit in Frage stellen oder es für persönliche Zwecke entfremden kann.

Jährlich sind bis zu 5 Tage bezahlten Sonderurlaub im vorliegenden Gesetzentwurf vorgesehen, wenn man einem Familienmitglied oder einem nahe stehenden Menschen am Ende seines Lebens zur Seite stehen will.

Über diese 5 Tage hinaus soll jeder die Möglichkeit haben, auf persönlichen Urlaub zurückgreifen zu können, ohne dass der Arbeitgeber diesen Wunsch verweigern kann, so die Arbeiterkammer.

Deshalb schlägt die Arbeiterkammer vor, dass das Urlaubsgesetz dementsprechend geändert werden muss.

Mitgeteilt von der Arbeiterkammer  
<http://www.akl.lu>

# SÉMINAIRE FÉMINISTE SUR LE RÔLE DÉVOLU AUX HOMMES DANS NOTRE SOCIÉTÉ

L'Association des Hommes du Luxembourg (AHL) note que le Ministère dit «de l'Égalité des Chances» organisera, du 23 au 24 octobre 2006, un séminaire sur le «Rôle des hommes dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes».

L'AHL fait remarquer d'abord que le titre de ce séminaire évoque le concept de «l'égalité» et non celui de «l'égalité des chances» entre les sexes. Ainsi, le programme de ce séminaire doit être lu et interprété à la lumière de la différence de signification entre ces deux notions.

L'objet du séminaire semble être de demander une nouvelle fois aux hommes de se soumettre aux exigences de l'idéologie féministe, et ce depuis le plus jeune âge. Loin de prendre en compte les légitimes intérêts des hommes eux-mêmes, on ne leur demandera que de suivre certaines normes pour contribuer au développement de la société selon l'aune féministe.

Ainsi, parlera-t-on des «meilleures pratiques d'intégration de la dimension du genre en éducation» et de «l'éducation des garçons à la maison et à l'école». L'AHL rappelle que les

garçons sont déjà désavantagés à l'école par rapport aux filles, ce qui explique d'ailleurs un grand nombre d'échecs scolaires.

On parlera en outre «des pères et de leur contribution aux charges du ménage et à la garde des enfants», alors que ceci relève exclusivement de la sphère privée des couples et ne regarde en rien les autorités publiques.

Un troisième sujet sera «le rôle des hommes dans la vie économique». L'AHL saisit l'occasion pour rappeler que beaucoup des mesures dites «positives» prises par certaines entreprises sur incitation du Ministère «de l'Égalité des Chances» et destinées à favoriser les femmes ne sont en fait que des mécanismes discriminatoires mis en place au détriment des hommes qui travaillent dans ces mêmes entreprises. L'AHL ne s'oppose toutefois pas à des mesures destinées à permettre une meilleure compatibilité entre la vie familiale et la vie professionnelle.

L'AHL fait observer ensuite que le Ministère «de l'Égalité des Chances» aime visiblement s'entourer d'«experts» étrangers qui viennent volontiers soutenir sa cause,

sans doute aux frais du contribuable. Ce Ministère choisit ainsi une voie aussi facile qu'onéreuse pour se mettre en évidence tout en voulant se dérober au débat autrement plus exigeant avec l'Association des Hommes du Luxembourg. Par conséquent, l'AHL demande à Madame le Ministre de l'Égalité des Chances de montrer à l'avenir un peu plus de courage et de participer à des débats publics avec l'AHL pendant lesquels Madame le Ministre pourra bien entendu essayer de justifier sa politique misandrique.

L'AHL regrette que la Commission Européenne se prête à co-organiser et à co-financer des séminaires féministes. La Commission ne doit pas s'étonner dans ces conditions de l'essor de l'euro-scepticisme au Luxembourg.

L'AHL peut être contactée:

par téléphone au numéro (+ 352) 691 308 154,  
par courriel à l'adresse [infos@ahl.lu](mailto:infos@ahl.lu)  
par un courrier postal adressé à son siège,  
AHL c/o 153, avenue de Luxembourg,  
L - 4940 Bascharage.

## LA COMMISSION EUROPÉENNE AUTORISE LE PROJET D'ACQUISITION DU CONTRÔLE EN COMMUN DE L'ENTREPRISE CFL CARGO

La Commission européenne a annoncé le 9 octobre dans un communiqué qu'elle autorisait, «en vertu du règlement sur les concentrations, le projet d'acquisition du contrôle en commun de CFL Cargo par Arcelor Profil Luxembourg et la SNCFL, par achat d'actions. La Commission est parvenue à la conclusion selon laquelle l'opération n'entraverait pas de manière significative l'exercice d'une concurrence effective dans l'Espace économique européen (EEE) ou dans une partie substantielle de celui-ci.»

«Arcelor Profil, qui appartient au groupe Arcelor, est spécialisée dans les produits longs en acier au carbone. La SNCFL, la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, est une entreprise prestataire de transports ferroviaires au Luxembourg.»

## EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que sur base de chiffres provisoires, l'emploi dans les établissements de crédits luxembourgeois s'élève à 24 354 personnes au 30 septembre 2006, ce qui représente une progression de 384 unités, soit 1,6%, par rapport au 30 juin 2006.

Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, c'est-à-dire de septembre 2005 à septembre 2006, l'effectif dans les établissements de crédit est en progression de 1 347 unités, soit 5,9%.

Depuis le second semestre de l'année 2004, dans le sillage d'une amélioration sensible de l'environnement économique, on observe une progression continue des créations d'emplois dans les établissements de crédit. Le rythme de ces créations d'emplois est passé d'une moyenne de 0,74% au cours de l'année 2005 à une moyenne de 1,60% au cours des trois premiers trimestres de l'année en cours.

Parallèlement, au 30 septembre 2006, le nombre d'établissements de crédit établis au Luxembourg était de 154, soit une diminution

de trois unités par rapport à la même date de l'année précédente.

### EDITIONS CODEX

[www.codex-online.com/codex](http://www.codex-online.com/codex)  
[www.codex-online.com/editions](http://www.codex-online.com/editions)  
[www.codex-online.com/pub](http://www.codex-online.com/pub)  
Mark's Consulting S.à.r.l  
36, rue de Luxembourg L-8077 Bertrange  
Tel 31 21 18 20 – Fax 31 21 18 50  
E-mail: [codex@pt.lu](mailto:codex@pt.lu)

BUSINESS: [www.codexnews.com](http://www.codexnews.com)  
DROIT: [www.codex-online.com](http://www.codex-online.com)  
ECONOMIE: [www.ecodex-online.com](http://www.ecodex-online.com)  
FISCALITE: [www.codex-taxes.com](http://www.codex-taxes.com)  
POLITIQUE: [www.codex-politics.com](http://www.codex-politics.com)  
BANCAIRE: [www.codex-banking.com](http://www.codex-banking.com)  
ASSURANCES: [www.codex-insurance.com](http://www.codex-insurance.com)

# 55% DES VOYAGEURS D'AFFAIRES ESTIMENT QUE CERTAINS DÉPLACEMENTS NE SONT PAS NÉCESSAIRES

## TANDBERG PRÉSENTE LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE MENÉE PAR IPSOS MORI AUPRÈS DE 1.400 VOYAGEURS D'AFFAIRES EUROPÉENS

TANDBERG, fournisseur de produits et services pour la communication visuelle a initié une étude auprès des voyageurs d'affaires européens. Il ressort des résultats de cette étude un message clair pour les entreprises: les voyages d'affaires ne sont pas, pour une bonne part, nécessaires et sont effectués au détriment de l'efficacité de l'entreprise. Ainsi pour plus de la moitié des voyageurs d'affaires (55%) certains de leurs voyages ne sont pas nécessaires. Environ 15% des voyageurs d'affaires européens estiment même que les déplacements les rendent moins productifs et 44 % d'entre eux se jugent soumis à un stress trop important.

L'enquête a été menée par l'institut indépendant Ipsos MORI pour le compte de TANDBERG. En mai 2006, ce sont 1.403 voyageurs d'affaires issus des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne, d'Espagne, de Suède et d'Italie qui ont répondu à un questionnaire en ligne.

Il est étonnant de remarquer que ces voyageurs, quand on leur demande pourquoi ils apprécient partir en voyage d'affaires, font mention d'arguments qui n'ont pas de rapport avec le travail. Ils citent plus volontiers des motivations indirectes. Ainsi, 58% citent la socialisation, particulièrement en Italie et en Allemagne (chacun à 65%) et le moins en Grande-Bretagne (47%) et en Espagne (50%). En moyenne, 69% d'entre eux avancent la volonté de connaissance des autres cultures comme une raison de leur voyage (76% en Italie, 75% en France, 61% aux Pays-Bas). En résumé: Les voyages d'affaires sont souvent présentés comme étant une bonne raison pour s'éloigner un peu du bureau.

Fredrik Halvorsen, CEO de TANDBERG: "Les entreprises devraient se demander si la socialisation et apprendre à connaître d'autres cultures sont deux raisons suffisantes pour justifier les effets négatifs induits par ces déplacements pour affaires. Il est temps pour les entreprises d'aborder d'une autre manière ces questions et voir ce qu'amène chaque voyage d'affaires et quelles en sont les alternatives."

## UNE ALTERNATIVE: LA VIDÉO CONFÉRENCE

Sur le plan personnel, ces voyages ont un

impact négatif sur l'équilibre travail/vie privée. Il ressort de l'étude qu'une bonne part des voyageurs d'affaires en Europe (29%) sont ouverts aux alternatives proposées par les moyens de (télé-)communication (34% des Espagnols et 22% des Néerlandais). 32% de ceux qui possèdent ou envisagent d'acquiescer un système de vidéo conférence en attendant une amélioration de cet équilibre travail/vie privée (Italie et Grande-Bretagne 41%, Pays-Bas 21%). Pour la plupart des organisations, tenir des conversations ou organiser des réunions par le biais de la vidéo conférence sont de bonnes alternatives pour remplacer une grande partie des voyages d'affaires. La technologie permet la communication face à face sans gaspiller de temps et d'argent dans les déplacements. Ces organisations épargnent également l'environnement.

## LES VOYAGES D'AFFAIRES AFFECTENT L'ÉQUILIBRE ENTRE TRAVAIL ET VIE PRIVÉE

Les entreprises ne sont pas les seules à ressentir les effets des déplacements d'affaires, leurs collaborateurs y sont tout aussi sensibles. La formule 'les voyages sont un mal nécessaire' est partagée par plus d'un tiers des interrogés (36%). 44% des voyageurs d'affaires européens estiment même que ces déplacements les épuisent, en Italie, ils sont même 81% à le penser. Il ressort également de l'enquête que ce sont les Italiens qui effectuent le plus de déplacements: 19% au moins une fois par mois, 6% au moins une fois toutes les deux semaines.

Les voyages d'affaires semblent avoir une influence néfaste sur l'équilibre entre travail et vie privée. Et il semble que pour les voyageurs d'affaires il ne s'agisse pas d'un 'avantage' des fonctions intéressantes.

## PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES: DES INTENTIONS AUX ACTIONS

Les entreprises sont de plus en plus sensibles aux questions de société et le respect pour l'environnement est un souci de taille. Sur ce plan aussi, les effets négatifs des déplacements en avion sur l'environnement ont été démontrés et interpellent. Quelques 43% des personnes interrogées se sont dites soucieuses de l'environnement mais seulement 10% disent vouloir réellement diminuer la fréquence de leurs voyages pour cette raison.

## UN CAS PRATIQUE: VODAFONE

Une des entreprises à aborder cette problématique de manière proactive est Vodafone. Ils ont implémenté partout dans le monde 50 espaces vidéo TANDBERG et en attendent une réduction globale de 30% sur les coûts des voyages dans le monde. L'investissement sera rentabilisé dès la première année. Dr. Armin Hessler, Directeur de IS Management chez Vodafone: "La décision d'adopter les réunions par vidéo conférence a amélioré la qualité de vie de nos collaborateurs. Naturellement, la communication visuelle ne remplace pas la rencontre face à face à 100% mais elle s'en rapproche grandement."



Local de réunion par vidéo conférence chez Vodafone en Grande-Bretagne

## CODEX LANCE SA CARTE ROUTIÈRE GRANDE RÉGION

Codex, en collaboration avec De Rouck Cartographie et Forum Europa, ont le plaisir de vous faire savoir que la première carte routière Grande Région « Au Cœur de l'Europe » vient d'arriver. Cette carte vous permettra de voyager au delà de nos frontières SarLorLux/Rhénanie-Palatinat/Wallonie. Elle est vendue au prix de 8 euros (+ 2 euros de frais de port).

Pour toutes informations, veuillez contacter notre service clientèle au :  
+ 352 31 21 18 40